

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026



SERGE MACKOWIAK



ALEXANDRA LUX

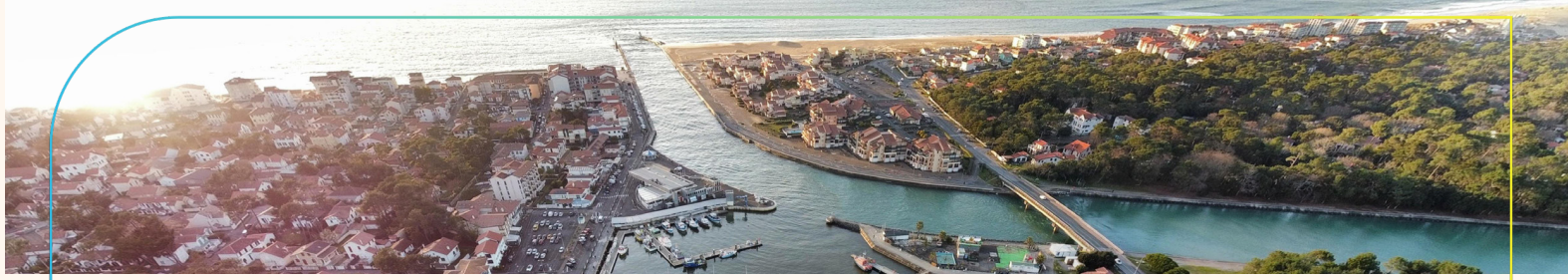


CÉDRIC LARRIEU



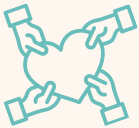
NATHALIE DUFAU

AGISSONS ENSEMBLE POUR UN NOUVEAU CAP



"VIVRE ENSEMBLE À CAPBRETON"

CONSTRUIRE MIEUX, AVEC VOUS ET POUR TOUS (logement et urbanisme)



CONSTRUIRE MIEUX, DÉCIDER ENSEMBLE

1. **Mettre en place** une Commission citoyenne consultative, associée systématiquement en amont à tout projet immobilier collectif.
2. **Redéfinir** les obligations concernant le logement collectif : récupération et réutilisation des eaux pluviales des toitures, éclairage extérieur adapté des lieux de vie et des parties communes, panneaux photovoltaïques.
3. **Élargir** la classification du « patrimoine remarquable » culturel et naturel dans le PLUi, notamment grâce à une réappropriation de la « Commission municipale du patrimoine et des maisons remarquables ». Respecter le style basco-landais.
4. **Mieux respecter** la place des arbres dans la ville.
5. **Mettre en place** une charte architecturale et recours à un architecte-conseil.
6. **Réfléchir** au devenir de la villa Bonamour et du château d'eau de la plage (*après expertise création d'un mur d'escalade*).

SE LOGER À L'ANNÉE À CAPBRETON

1. **Faire respecter** les quotas de résidences principales dans les programmes neufs, comme prévu par le PLUi.
2. **Appliquer la loi** Le Meur-Echaniz rendant obligatoire l'occupation à l'année des logements neufs pour lutter contre la spéculation, réduction du taux de résidences secondaires, en faisant passer la commune de 60 % aujourd'hui à moins de 50 % avant la fin du mandat.
3. **Veiller au respect** des réglementations en vigueur pour les logements de type « Airbnb » et organiser le logement des saisonniers.
4. **Faire reconnaître** Capbreton comme ville en « zone tendue » pour agir sur l'encadrement des loyers du parc locatif, en partenariat avec l'Observatoire Local des Loyers.
5. **Réaliser un état** des lieux des potentialités de logements et augmenter l'offre foncière en développant une politique volontariste de préemption.

CONSTRUIRE POUR TOUS

1. **Rendre** le logement accessible pour les actifs, les familles, les jeunes et les seniors.
2. **Inscrire** les familles dans un parcours résidentiel évolutif, proposer davantage de logements en accession sociale afin de garantir à chaque ménage un accès à la propriété.
3. **Tendre** vers le respect de la loi SRU sur le nombre de logements sociaux, en collaborant efficacement avec les acteurs existants (MACS, Département des Landes, bailleurs sociaux, associations de logement).
4. **Promouvoir**, en partenariat avec MACS, une offre de logement « partagé », y compris pour les saisonniers.
5. **Rendre** plus visible et développer la « Bourse aux logements » pour répondre aux besoins des familles.

MIEUX VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION



1. **Rendre** le PLUi plus lisible et compréhensible.
2. **Mettre** à disposition en mairie un document graphique pédagogique et un outil numérique facilement accessible.
3. **Assurer** une permanence physique au sein du service de l'urbanisme : l'« Accueil citoyen urbanisme » pour accompagner le dépôt des permis de construire et des autorisations préalables : information, conseil, mise en relation avec les architectes-conseils.

DES QUARTIERS ÉQUILIBRES ET CONNECTÉS

1. **Réaménager** et désenclaver le quartier des Océanides.
2. **Assurer** une desserte régulière de tous les quartiers.

UNE VILLE DOUCE, SÛRE ET ACCESSIBLE

(mobilité, tranquillité et sécurité)



DES DÉPLACEMENTS SÉCURISÉS ET COHÉRENTS

1. **Créer** un Plan de déplacements urbains à l'échelle de la ville.
2. **Sécuriser** les déplacements des enfants, des seniors et des personnes à mobilité réduite.
3. **Élaborer** un plan vélos et piétons, structurant, sécurisé et continu, en priorité pour les « chemins de l'école et des loisirs »
4. **Prendre** un arrêté municipal « Espace pied à terre pour les cyclistes » pour un partage apaisé des voies de circulation dans certains secteurs de la ville.
5. **Sécuriser** les zones identifiées comme dangereuses, notamment les ponts Lajus et Bonamour.
6. **Mettre en place** une connexion Yego / Txik Txak (relier Capbreton au BAB).



UNE VILLE PLUS ACCESSIBLE

1. **Respecter** les normes en vigueur pour le stationnement des personnes à mobilité réduite ; mise en conformité des trottoirs au niveau des passages piétons.
2. **Augmenter** l'offre de stationnement gratuit en identifiant des zones exploitables (ex : *parking du lycée Louis Darmanté non utilisé l'été...*).
3. **Repenser** le stationnement pour lutter contre les « stationnements ventouses » (*stationnement payant, stationnement gratuit, stationnement limité, type « disque bleu »*).



PROTÉGER ET GARANTIR LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

1. **La sécurité** relèvera directement du maire et reposera avant tout sur la proximité, la prévention, la médiation et le respect des libertés publiques.
2. **Redéfinir** les missions de la police municipale pour garantir une police de proximité, visible et au service de la prévention : patrouilles à pied et à vélo, « brigades anti-incivilités », brigade estivale dédiée à la tranquillité publique, adaptation des effectifs et des moyens aux réalités locales et à la saisonnalité, en complémentarité avec la gendarmerie.
3. **Faire appliquer** les « arrêtés tranquillité » et lutter contre les nuisances sonores. Créer une charte estivale « Respect - Vacances - Bienveillance » pour concilier droit à la fête et lutte contre les nuisances sonores.
4. **Développer** une vidéoprotection encadrée et transparente (*lieux référencés avec la préfecture, entrées et sorties de ville*).
5. **Repenser** l'éclairage public à partir de diagnostics de terrain, en fonction des besoins identifiés (*maintien de la trame noire pour la biodiversité*).
6. **Réactiver** le Comité intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance pour une coordination réelle de l'ensemble des acteurs de la sécurité et de la prévention, toute l'année.
7. **Présenter** chaque année une communication détaillée sur les chiffres de la délinquance.
8. **Maintenir** et rénover la gendarmerie en centre-ville de Capbreton.

TOLÉRANCE ZÉRO FACE AUX VIOLENCES ET AUX DÉGRADATIONS

1. **Lutter** prioritairement contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales en mobilisant les associations spécialisées, avec une meilleure communication sur les dispositifs d'alerte.
2. **Mettre en place** un logement d'urgence pour héberger, dans le cadre d'un contrôle judiciaire, l'auteur ou l'autrice de violences intrafamiliales, afin de préserver la résidence des victimes.
3. **Lutter** activement contre les tags, les dégradations, les dépôts sauvages (*amendes systématiques*).
4. **Amendes systématiques** en cas de dégradation (*dépôts sauvages, tags, etc.*).

DONNER TOUTE SA MESURE AU POTENTIEL DE NOTRE CITÉ

(port, développement économique, tourisme, sport et culture)



CAPBRETON, CITÉ PORTUAIRE

1. **Favoriser** le lien économique entre l'activité portuaire et les autres zones d'activités.
2. **Assurer** le désensablement régulier afin de sécuriser l'entrée et la sortie du port.
3. **Associer** tous les usagers aux réflexions via une Commission « Vie du port » permanente, avec un représentant par ponton (« capitaine de ponton ») et par catégorie d'usagers (*associations et professionnels*). Redéfinir ensemble les missions du surveillant du port.
4. **Diffuser** en direct les conseils portuaires pour garantir la transparence des débats.
5. **Travailler** en partenariat avec MACS pour obtenir le label Pavillon bleu port de plaisance et tourisme durable.
6. « **De la mer à l'assiette, l'excellence locale** » : valorisation du lycée hôtelier autour des métiers de bouche, ancrés dans les filières locales de production et de pêche.
7. **Valoriser** l'histoire du port en lien avec la Maison de l'Oralité et du Patrimoine (MOP).
8. **Apporter** une vigilance particulière au projet porté par MACS : « Port d'avenir », au règlement du port et maintenir la capitainerie à son emplacement actuel.

CAPBRETON, UNE VILLE DYNAMIQUE (ÉCONOMIE ET COMMERCE)



1. **Soutenir** les commerces de proximité, utiles et diversifiés à l'année.
2. **Associer** les représentants des entreprises, commerces et artisans de Capbreton à toute réflexion les concernant.
3. **Éditer** un annuaire numérique des entreprises, commerces et artisans.
4. **Redéfinir** les missions du Manager de commerce : aider les commerçants à digitaliser leurs services, améliorer leur attractivité et leur visibilité, réaliser un inventaire des cellules commerciales.
5. **Aider** à l'installation de nouveaux commerçants et porteurs de projets en incitant les propriétaires à proposer des baux commerciaux plus accessibles et adaptés au démarrage d'activité.
6. **Aménager** et végétaliser la rue du Général de Gaulle pour lui redonner toute son attractivité.
7. **Créer** un label « Consommer local ».
8. **Repenser et réaménager**, en lien avec MACS, la zone des Deux-Pins.
9. **Créer** une Société d'Economie Mixte (SEM) locale pour envisager le rachat de baux.



CAPBRETON, CITÉ DU TOURISME DURABLE

1. **Promouvoir** un tourisme d'affaires à destination des entreprises, hors période estivale.
2. **Mettre en place** des parcours sportifs diversifiés dans la forêt (itinéraires VTT, randonnées, parcours santé, etc.).
3. **Réouvrir** une offre « balnéo et bien-être » (ex- Aquacéo). Créer un salon du « Bien-être »
4. **Exploiter** la localisation de la cité sur les chemins de Compostelle afin de développer un hébergement d'étape pour les marcheurs (auberge de jeunesse).
5. **Solliciter** le label « Pays d'art et d'histoire ».
6. **Revoir** la place des camping-cars dans notre cité : les interdire en centre-ville et déplacer le parking des camping-cars des Océanides. Réhabiliter le parking de la plage des Océanides.
7. **Revitaliser** la MOP en lien avec la médiathèque et le port.
8. **Améliorer** l'offre de logement pour les saisonniers à l'aide d'une plateforme numérique « Je loge les saisonniers » (*mise en relation de particuliers et de saisonniers*).

CAPBRETON, CITÉ DU SPORT ET DE LA MER

1. **Faire** de Capbreton un pôle aquatique et nautique (PAN) d'excellence à l'échelle européenne, en s'appuyant sur l'expérience de la cité en raison de la singularité de ses plages (« côtes dangereuses »).
2. **Mutualiser** les compétences, en collaboration avec Nazaré, le Syndicat Mixte des Baignades Landaises, les associations de sauvetage côtier et la SNSM.
3. **Créer** une Maison européenne du sauvetage aquatique: organisation de séminaires, rencontres professionnelles, journées de formation et d'innovation...
4. **Maintenir** les aides au passage du Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (BNSSA).
5. **Rendre accessible** toute l'année la piscine, lieu d'apprentissage, de sport, de loisirs et de lien social.
6. **Promouvoir** et soutenir le tissu associatif sportif pour toutes les générations.
7. **Créer** une fête du sport.
8. **Déployer** du mobilier urbain dans les quartiers (bancs) et un plan d'accessibilité trottoir cheminement piéton ...



VIVRE ENSEMBLE

(social, santé et solidarités, accès à la culture et au sport)



PROTÉGER LES PERSONNES VULNERABLES

1. **Développer** des actions de proximité, identifier et accompagner les personnes isolées, jeunes comme seniors, les personnes vulnérables, les familles monoparentales en difficulté et les personnes en situation de handicap.
2. **Mettre en lien** les associations existantes avec le CCAS pour optimiser l'action sociale : coiffure solidaire, douches accessibles 7j/7, machines à laver...
3. **Proposer** un réseau numérique d'entraide entre voisins, encadré par la Mairie.
4. **Créer** un Pass Transport à tarif modéré, adapté aux jeunes, aux familles et aux personnes aux revenus modestes.
5. **Valoriser** l'engagement et l'action des bénévoles.
6. **Développer** l'offre d'hébergement d'urgence, en lien avec MACS, pour une meilleure prise en compte des violences intrafamiliales et des autres situations de rupture de vie.

CRÉATION D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS, DES SOLIDARITÉS ET DE LA CITOYENNETÉ

1. **Lieu d'échanges** et d'information, avec conseil juridique.
2. **Lieu de solidarité** intergénérationnelle et d'accompagnement numérique.
3. **Lieu de convivialité** : café-rencontre, café inclusif (*personnes en situation de handicap*).
4. **Lieu pour les familles** : animations régulières favorisant la parentalité et le lien familial, temps d'éveil parents-enfants, accompagnement pour prévenir les dérives liées aux écrans.
5. **Lieu de solidarité** : accès gratuit à des objets de seconde main, « épicerie solidaire » et « réparations solidaires ».



ASSURER UN MEILLEUR ACCÈS À LA CULTURE

1. **Rénover** la Médiathèque - Ludothèque : augmenter la capacité d'accueil et diversifier les espaces (*espaces de lecture, espace dédié aux expositions artistiques, espace partagé de travail, espace de jeux numériques*).
2. **Développer** l'offre de la médiathèque : offre littéraire élargie, proposition d'une nocturne hebdomadaire de 18 h à 20 h.
3. **Déployer** une boîte à livres par quartier.
4. **Déployer** une politique culturelle ambitieuse en consolidant et valorisant les événements existants, afin d'en faire une véritable priorité et un lien social pour tous.
5. **Créer** un festival de musique en concertation avec le Conseil municipal des adolescents.
6. **Créer** une école de musique.

GRANDIR À CAPBRETON

1. **Accompagner** les jeunes dès le plus jeune âge. Créer un environnement bienveillant qui favorise l'éveil, l'autonomie et la réussite de chaque enfant et adolescent.
2. « **Une naissance, un arbre planté - journée citoyenne des enfants Capbretonnais** » pour marquer l'inscription dans la cité.
3. **Augmenter** l'offre de places en centre de loisirs le mercredi et lors des vacances scolaires.
4. **Appliquer** la loi sur la mise en place du service minimum d'accueil en cas de grève dans les écoles.
5. **Créer** une Délégation aux droits des enfants, en application de la Convention internationale des droits de l'enfant.
6. **Créer** un Pass Jeunesse : aides financières pour favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et au sport.
7. **Assurer** la continuité et la qualité des activités périscolaires : OMS jusqu'au CM2.
8. **Soutenir** les projets « L'école dehors » avec des espaces adaptés.
9. **Développer** et déployer des aires de jeux et sportives dans tous les quartiers.
10. **Créer** un Conseil municipal des adolescents, véritable espace d'expression, de propositions et d'apprentissage de la citoyenneté.
11. **Mettre en place** une Journée citoyenne des jeunes de 18 ans, avec remise du « livret citoyen ».
12. **Créer** un Comité des fêtes chargé de diversifier l'offre actuelle en direction de la jeunesse : fête de la jeunesse (15-20 ans), concours de street art, concerts, festival ...
13. **Développer** des actions de prévention relatives à la santé mentale des enfants et des adolescents, en partenariat avec les professionnels et les structures spécialisées.
14. **Travailler** à l'ouverture d'un Institut Médico-Educatif pour les jeunes en situation de handicap.
15. **Travailler** à la création d'un lycée d'enseignement général public à Capbreton.

VIEILLIR À CAPBRETON

1. **Favoriser** le maintien à domicile chaque fois que cela est possible, en lien avec MACS.
2. **Multiplier** les rencontres intergénérationnelles dans les lieux publics : écoles, médiathèque, Maison des associations, cantine, etc.
3. **Mettre en place** une Université du temps libre.
4. **Favoriser** l'accès au sport et lutter contre la sédentarité des seniors avec un Pass Senior solidaire.
5. **Mobiliser** la MOP pour valoriser les parcours de vie des seniors et préserver leur mémoire (« *Une personne âgée qui s'éteint, c'est une bibliothèque qui disparaît* »).

PRENDRE SOIN DE NOTRE NATURE, C'EST PRENDRE SOIN DE NOUS (environnement et adaptation climatique)

METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE COMMUNALE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1. **Accélérer l'application** du décret tertiaire (2019) et du dispositif EET (Éco-Énergie Tertiaire) : rénovation énergétique des bâtiments publics (crèches, école Saint-Exupéry, médiathèque, vestiaires du stade du Parc des Sports, etc.), isolation thermique par l'extérieur (ITE), création d'îlots de fraîcheur et de zones ombragées, stores, ventilation dans les bâtiments publics.
2. **Identifier les zones** à végétaliser et à désimperméabiliser (*parkings écoles et crèches*).

PROMOUVOIR LES ÉNERGIES DURABLES ET GÉRER LES RESSOURCES



1. **Installer** des ombrières photovoltaïques sur les parkings municipaux, des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux et dans les programmes d'habitat collectif.
2. **Mener** une réflexion sur la production d'énergie marémotrice.
3. **Mener** une réflexion sur l'utilisation d'une partie des incinérateurs et de l'unité de méthanisation du Sitcom (*étude pour la création d'un réseau de chaleur*).
4. **Mettre en place** un système de récupération des eaux pluviales pour les bâtiments publics, destiné à l'arrosage et au nettoyage des espaces publics et inciter les particuliers à la mise en place de systèmes de récupération des eaux pluviales (*mutualisation de récupérateurs d'eau*).

REDONNER DU POUVOIR D'AGIR AUX HABITANTS (citoyenneté et démocratie locale)

1. **Reconstruire** le lien entre élus et citoyens, car la démocratie ne s'arrête pas à l'élection.
2. **Changer** de méthode et reconstruire une relation fondée sur l'écoute, la transparence et la co-construction des décisions : *trop souvent, les décisions ont été prises sans réelle concertation, sans explication claire et sans que les habitants aient le sentiment d'être respectés. Exemples : THT, villa Rosario, gestion du port...*
3. **Organiser** des visites de quartiers par les élus chaque année et un « Café du maire » tous les mois.
4. **Mettre en place** avant le Conseil Municipal l'«Heure Citoyenne», lors de laquelle les élus répondront aux questions des habitants.
5. **Mettre en place** un budget participatif annuel.
6. Créer des conseils de quartiers avec des référents de quartier.
7. **Accompagner** les démarches administratives avec la mise en place d'une antenne France Services au sein du CCAS.

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES

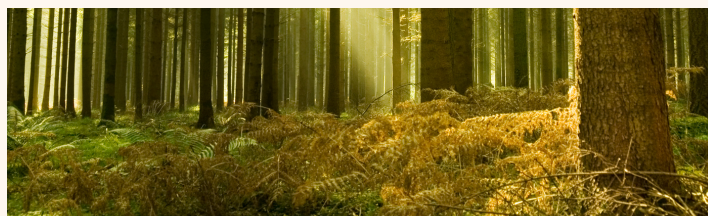
1. **Exiger** une étude d'impact et une analyse des risques sur la santé des habitants concernant la ligne Très Haute Tension de 400 000 volts (THT).
2. **Anticiper** le recul du trait de côte et les risques de submersion. Travailler sur le PLUi pour protéger ou limiter les constructions dans les zones à risque. Réaliser un état des lieux des perrés de protection (*Centre et Prévent*) et les entretenir si nécessaire.
3. **Mettre en œuvre** une politique de réduction des déchets et de « zéro plastique » en partenariat avec le Sitcom. Créer une « Charte événement écoresponsable » contractuelle, avec l'obligation du « zéro plastique » et « sortir » le plastique des cantines.

PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ

1. **Création** d'une Journée de la nature, de la forêt et de la biodiversité, en partenariat avec des associations environnementales et l'ACCA.
2. **S'associer** à MACS dans la mise en œuvre d'un référentiel de la biodiversité.
3. **Renforcer** le partenariat dans la lutte contre les frelons asiatiques et la protection des abeilles avec les associations partenaires.
4. **Mettre en place** un plan « Touche pas à mes arbres ».

UNE GESTION RIGOUREUSE, RESPONSABLE ET TRANSPARENTE

1. **Apporter** une vigilance accrue au suivi de nos indicateurs financiers ainsi qu'à la réalisation des travaux effectués (*il s'agit de l'argent de tous les Capbretonnais*).
2. **Désigner** un élu dédié à la « gestion et au suivi du budget » : optimisation, transparence, communication et bilans réguliers, quartier par quartier, des investissements réalisés.
3. **Assurer** la stabilité de la part communale des impôts locaux.
4. **Afficher** les indemnités et les frais de mandat des élus.
5. **Mettre en place** une procédure de déport des élus en cas de conflit d'intérêts.



NOTRE ÉQUIPE

DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGÉS POUR CAPBRETON



Serge MACKOWIAK

68 ans

Magistrat honoraire - Expert auprès de l'Union Européenne
Quartier : Bouheben



Alexandra LUX

40 ans

Cadre de la fonction publique,
responsable de bassin
aquatique
Quartier : Des 2 Pins



Cédric LARRIEU

53 ans

Cadre de la fonction publique
territoriale, responsable étude-
travaux
Quartier : Des 2 Pins



Nathalie DUFAU

50 ans

Cadre de la fonction publique
territoriale
Assistante socio-éducative
Quartier : Écoles - Montaigne



Jérémie PINAU

39 ans

Chef d'entreprise Formation
au permis bateau & métiers
du sport
Quartier : Clos de Campan



Amandine GANCI

36 ans

Cheffe d'entreprise
Architecte d'intérieur
Quartier : Entrée de ville



Gérard DELMAS

60 ans

Chef d'entreprise dans le
secteur de l'édition
réglementaire. Ancien président
d'une CCI
Quartier : Centre-ville



Mélissa OLMEDA

32 ans

Employée à la Croix-Rouge
française
Quartier : Des Mouettes



Nicolas CONSTANCE

55 ans

Agent de voyage
Quartier : Centre-ville



Corinne LESGOURGES

55 ans

Ancienne cheffe d'entreprise
dans la restauration en
reconversion
Quartier : Entrée de ville



Pierre CASTERAN

60 ans

Chef d'entreprise Consultant
services de l'eau &
management Quartier :
République - Pépinière



Céline DALLOZ

27 ans

Responsable vente et gestion
dans un primeur fruits et
légumes
Quartier : République



Victor AUTHIAT

29 ans

Chef d'entreprise
Quartier : Mille Sabords



Claire LACAZE

41 ans

Auto-entrepreneuse - E-
commerce & aide à la
personne
Quartier : Des 2 Pins



Pierre RECHOU

52 ans

Cadre de la fonction publique
territoriale, directeur adjoint
des services techniques
Quartier : Des 2 pins



Christine BELLENGUEZ

58 ans

Couturière et employée
vendeuse de fruits légumes bio
Quartier : Vignerons - Vieille
vignes



Jérôme COHÉRIER

49 ans

Infirmier
Quartier : La semie



Pascaline BOYET

36 ans

Cheffe d'entreprise
Commerçante restauratrice
Quartier : Cœur boisé



Jean-Pierre LOUILLAT

72 ans

Retraité de la Banque de
France
Quartier : Plage - Port



Valérie SABAROTS

63 ans

Agent immobilière
indépendante
Quartier : Centre-ville



Antoine TUGAS

54 ans

Avocat en droit pénal
Quartier : Notre-Dame



Sylvia BARANX

55 ans

Agent technique des
établissements d'enseignement
Quartier : Des 2 Pins



Éric BAUMIER

61 ans

Ingénieur territorial, voirie,
infrastructures, aménagements
publics
Quartier : Maréchal Leclerc -
Bonamour



Juliette PACOURET

28 ans

Cheffe d'entreprise -
restauration et créatrice de
bijoux
Quartier : Alouettes-savanes



Denis FALCETTA

54 ans

Professeur des écoles et
directeur d'école
publique
Quartier : Centre-ville



Margaux DE ANDRADE

30 ans

Agent immobilière
indépendante
Quartier : La semie



Jérémie DÉSIR

39 ans

Coordinateur de projets
socio-culturels et sportifs
Quartier : Plage - Port



Roseline JEAN

65 ans

Coiffeuse retraitée
Quartier : Des 2 Pins



PAUL GUESNIER

30 ans

Responsable d'agence
d'ingénierie
Secteur BTP
Quartier : Bouheben



Peggy ROUILLÉ

51 ans

Enseignante en
histoire-géographie
Quartier : Le Gaillou



Philippe LE DILY

69 ans

Retraité de la fonction
publique service des sports
Quartier : Écoles -
Montesquieu

CAPBRETON NOUVEAU CAP, LISTE CITOYENNE

Chères Capbretonnaises, chers Capbretonnais,

Je suis très heureux de vous retrouver prochainement pour échanger avec vous autour de ce programme. Il a été élaboré collectivement, avec l'ensemble de l'équipe, dans un esprit de travail, d'écoute et de responsabilité. Il est le reflet d'un engagement partagé et d'une volonté commune d'agir concrètement pour notre territoire.

Ce temps d'échange sera l'occasion de vous le présenter, d'en expliquer les orientations et, surtout, de dialoguer avec vous. Parce qu'un programme prend tout son sens lorsqu'il est discuté, enrichi et porté collectivement.

• Jeudi 5 mars à 19h00

Présentation générale du programme suivie d'échanges thématiques consacrés au port, tourisme développement économique, à la solidarité, à la santé et la jeunesse.

Lieu : Salle Océane - 1er étage du Casino de Capbreton.

• Jeudi 12 mars 2026 à 19h30

Présentation du programme et échanges autour des thématiques suivantes : mobilité, tranquillité et sécurité, logement - urbanisme, culture, sport, environnement, citoyenneté et démocratie locale.

Lieu : Salles municipales de Capbreton.

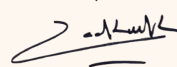
• Jeudi 19 mars 2026 à 19h30

Réunion citoyenne du second tour.

Lieu : Salles municipales de Capbreton.

Avec toute ma considération,
Serge Mackowiak

Ensemble pour
Capbreton



LES 15 ET 22 MARS VOTEZ SERGE MACKOWIAK, VOTEZ CAPBRETON NOUVEAU CAP



7 place de l'Hôtel de ville 40130 CAPBRETON

07 46 26 92 37

capbreton.nouveaucap@gmail.com



capbreton-nouveaucap.fr

© 2026 - Capbreton Nouveau Cap
Imprimé et diffusé par le conseil municipal
Aurélie Marot

ne pas jeter sur la voie publique